



Info Luttes N°17

A toutes nos organisations CGT de Seine Maritime
infoluttes76@orange.fr

7 juillet 2017

NON aux ORDONNANCES à la loi TRAVAIL XXL

L'Assemblée de rentrée des syndicats CGT de Seine Maritime se tient :

JEUDI 31 AOÛT 2017 de 9 h à 13 h

**Salle G. de Maupassant – Rue Maréchal Galliéni au Trait
(Accueil à partir de 8h30)**

L'Assemblée sera suivie d'un repas convivial.

Nous invitons à une large participation des militants à cette Assemblée.

Le Président Macron tente une guerre éclair contre le Code du travail, contre les Conventions collectives et la hiérarchie des normes.

Le gouvernement Macron-Philippe, représentatif de 15 % du corps électoral comme l'a rappelé Philippe Martinez, voudrait que ses ordonnances soient adoptées en Conseil des Ministres le 20 septembre.

Notre confédération appelle à « construire les conditions d'une journée de grève et d'actions dans toutes les entreprises et les services le mardi 12 septembre ».

Et dans chaque secteur, chaque branche, il est important de faire converger les cahiers revendicatifs, les mobilisations déjà engagées, vers la journée du 12 septembre.

Nous irons à la rencontre des salariés en juillet et en août, dans les entreprises et les services publics, sur les localités. Nous avons besoin de toutes les forces de la CGT face à l'offensive gouvernementale et patronale (rappelons que les retraites, le statut de la fonction publique, l'Assurance chômage et la Sécu sont également visés).

L'échange entre syndicats le 31 août, est très important pour réussir le 12 septembre, créer ainsi les conditions de faire reculer ces mauvais coups et avancer nos revendications.

Contre la loi travail XXL.

le 12 septembre tous en grève !

ILS VOUDRAIENT FAIRE TAIRE LES SALARIÉS

-UL du HAVRE
-UD 76
-FD Services publics



HALTE A LA RÉPRESSION ANTISYNDICALE !

En Seine-Maritime, comme dans toute la France, les salariés ont montré leur grande détermination à défendre leurs droits : 4 mois de grèves et des manifestants par dizaines de milliers pour dire en 2016 : Nous ne laisserons pas casser le Code du travail et tous nos droits collectifs !

Des grèves menées avec la CGT avec souvent des résultats salariaux comme chez CEPIC et chez Legrand. Des mobilisations importantes chez les agents territoriaux : à Rouen, à Quevilly, pour les postes, les salaires, contre l'arbitraire...

Aujourd'hui le gouvernement MACRON – PHILIPPE - PENICAUD, sous les encouragements de Gattaz, patron des patrons, repart à l'attaque pour casser le Code du travail, les Conventions collectives, et les fonctionnaires.

Au même moment se multiplient les plaintes et les procédures juridiques pour trainer des syndicalistes CGT devant les Tribunaux :

Laurent Pontieux, syndicaliste CGT sur Harfleur a été condamné en première instance, mais sans prison ferme, pour des incidents sans dégâts lors de l'interpellation de la députée par les salariés de l'agglomération du Havre, afin qu'elle ne vote pas la fin du Code du travail. Mais le Procureur a décidé de faire appel et Laurent est menacé en appel, d'une peine de plusieurs mois de prison ferme, la décision sera rendue le 10 juillet 2017.

David Rollet et Eric Depoilly, syndicalistes CGT sur Dieppe sont convoqués au tribunal correctionnel de Dieppe le 1^{er} septembre à 8h30 pour avoir distribué des tracts aux automobilistes sur un rond point, en défense du Code du travail.

Nous devons répondre par la solidarité : Nous sommes tous concernés !

**Relaxe pour Mickaël (et pour Laurent, David et Eric)
Assez d'intimidation, assez d'arbitraire !**

Mickaël Lindivat, CGT des territoriaux du Havre, entraîné au tribunal le 18 juillet, après avoir passé 24h en garde à vue, pour avoir manifesté le 13 juin devant la Mairie, avec 300 territoriaux, à l'appel des syndicats CGT et FO.

Il y a eu tension le 13 juin pour une seule raison : La Mairie, depuis des mois méprise les personnels, et refuse de discuter la revendication commune à tous les territoriaux : une augmentation de 270€ pour compenser les pertes salariales des dernières années. Notre camarade Mickaël risque plusieurs années de prison pour destruction de bien public (il s'agit d'un feu de palettes allumé sur la place).

Pendant ce temps :

Les patrons qui ont exposé mortellement leurs salariés à l'amiante... Sont toujours impunis et quand ils sont condamnés y compris pour un accident du travail mortel, les juges ne les envoient pas en prison.

Les Ministres qui dépensent 350 000 € d'argent public dans des conditions opaques à Las Vegas pour réunir Gattaz et 500 patrons... courent toujours.

Avec la multiplication de procédure contre les syndicalistes, n'est-ce pas la volonté de faire taire les salariés, pour laisser les mains libres à ceux qui cassent les droits collectifs, à ceux qui veulent tirer les salaires au plus bas.

Les combats des salariés pour se défendre, avec la CGT et souvent d'autres syndicats, sont légitimes. La solution pour sortir par le haut de ces conflits, c'est la négociation sur les revendications formulées par les salariés et leurs syndicats.

**RASSEMBLEMENT LE 18 JUILLET
A 12 H 30 DEVANT LE TGI DU HAVRE**

Le 6 décembre 2018, auront lieu les élections professionnelles dans la Fonction Publique.

Elles constituent un enjeu énorme pour la CGT dans un contexte d'attaques continues et sans précédents contre nos services publics et contre le statut de la Fonction Publique.

Elles constituent un défi pour la CGT, car elles doivent être un point d'appui pour un plan de travail combatif de renforcement de nos syndicats CGT, de déploiement et de reconquêtes.

Les réformes successives vont toutes dans le même sens :

- économies drastiques sur le dos des personnels et des services au public,
- atomisation des services et explosion des statuts,
- désengagements massifs des politiques publiques et marchandisation des missions...

Les projets à court et moyen terme de MACRON s'inscrivent pleinement dans cette continuité et accélèrent la casse.

Afin de nous permettre dès maintenant de construire les plans de travail et outils nécessaires à cette échéance très importante, nous proposons une première réunion le 6 septembre 2017 pour :

- dresser ensemble l'état des lieux de nos secteurs professionnels
- élaborer ensemble un plan de déploiement interprofessionnel sur le département avec nos syndicats, Unions locales et unions professionnelles.

**Mercredi 6 septembre
de 9h à 16h, salle des commissions numéro 2
Hôtel du Département
Inscription auprès de l'UD CGT - Christine Boulier ud@cgt76.fr**

Initiatives pour faire front aux inégalités :

La CGT a décidé de s'attaquer sans détour à la question du racisme. A cette occasion, une série d'événements sont programmés jusqu'en juin 2018.

Il est parfois plus simple de se tromper de cible. Plus simple que d'imaginer s'unir pour imposer des solutions qui offrent un avenir plus radieux à tous.

D'ailleurs, comment l'imaginer si nous laissons nos différences s'ériger en frontières ? Comment l'imaginer si nous laissons le racisme s'immiscer entre nous ?

Ceux qui nous imposent ces choix douloureux l'ont bien compris et tendent ce fil barbelé pour nous interdire d'aller vers l'autre. Alors, combattre le racisme, c'est se donner la force de se rassembler pour donner des couleurs à l'avenir.

Pour en connaître d'avantage sur ces questions cliquez [ici](#)



Egalité Femmes/Hommes

La CGT présente 10 propositions pour faire de l'égalité F/H une réalité

À l'occasion d'un rendez-vous avec la secrétaire d'État aux Droits des femmes Marlène Schiappa, la CGT a interpellé la ministre sur ses propositions pour faire de l'égalité Femmes/Hommes une réalité. La mobilisation inédite du #8mars15h40, initiée par la CGT et le mouvement féministe, démontre que les femmes ne se satisfont plus de paroles ou de slogans creux mais exigent des actes. La grande cause nationale annoncée dans le programme d'Emmanuel Macron doit se traduire par des mesures concrètes.

La CGT présente des propositions simples et précises pour en savoir plus, cliquez [ici](#)

PLUSIEURS MILLIERS DE CHEMINOTS EN MOUVEMENT !

Près de 7000 cheminots ont répondu présent à l'appel de la Fédération CGT et de ses structures locales dans le cadre d'initiatives en territoire organisées du 23 au 30 juin 2017.

Cette semaine a donc été placée sous le signe d'une mobilisation significative afin de combattre la déstructuration de l'entreprise publique, la casse des métiers, la sous-traitance, les velléités d'ouverture à la concurrence, la casse de l'emploi au statut, le gel des salaires, les fermetures de guichets, de gares, voire de lignes pour ne citer que quelques exemples.

Rien n'est inéluctable, il n'y a pas de fatalité.

C'est bien l'élévation du rapport de forces par une mobilisation en proximité qui contraindra la direction et le gouvernement à changer de braquet !

Une pétition à valoriser !

Tout au long de ces dernières semaines, et au-delà des revendications locales, la pétition unitaire concernant la CPR a été un outil appréciable et apprécié.

Ainsi, plus de 40 000 signatures ont été remises dans le cadre des rassemblements de fin juin.

La feuille de route est claire !

Plutôt que d'attendre les mauvais coups ou de pronostiquer le niveau des attaques annoncées, il nous faudra agir sous des formes diverses, dans un rythme soutenu.

Poursuivre la mobilisation dans l'entreprise est une nécessité. Elargir le rapport de forces et faire converger les luttes interprofessionnellement est indispensable.

Aussi, face aux attaques qui ne manqueront pas d'avoir lieu à l'encontre de tous les salariés, la Fédération CGT invite l'ensemble des cheminots à inscrire dans leur agenda la journée de grève et de manifestation interprofessionnelle du 12 septembre 2017 afin d'en finir avec les reculs sociaux et pour l'amélioration de nos conditions sociales.



Rouen : rassemblement régional devant la préfecture avec près de 200 cheminots.

L'AVENIR APPARTIENT À CEUX QUI LUTTENT !



Mer



T.L.C.
Vacances

VOS VACANCES NOTRE PASSION

Locations
Printemps / Eté / Automne
2017



Montagne



Campagne



www.tlcvacances.fr - Tél. : 02 35 21 69 63

